

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les deux premiers mois 2023 est en **baisse de 13,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce fort recul provient d'un effet base avec des mois de janvier et février 2022 particulièrement hauts, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19. La baisse de la patientèle s'observe dans toutes les classes d'âge mais elle est particulièrement forte chez les plus jeunes (- 30,4 % chez les moins de 20 ans, - 15,5 % chez les 20-64 ans, - 2,5 % chez les 65 ans ou plus). Le nombre de patients **diminue de 11,6 %** dans le régime des **non-salariés** et de **15,1 %** dans le régime des **salariés**.

Sur une année complète mobile, la baisse est plus modérée. Elle est de 3,1 % pour l'ensemble du régime (- 4,9 % dans le régime des non-salariés et - 2,0 % dans le régime des salariés).

Fin février 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 1,1 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,3 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **1,7 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin février 2023	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-3,1%	-4,9%	-2,0%	5,6%	-13,7%	-11,6%	-15,1%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,5%	-2,9%	2,5%	-0,1%	-1,1%	-3,3%	1,7%
Part des patients en ALD	26%	37%	19%	25%	31%	42%	24%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin février 2023, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 30,1 millions d'euros** aux prévisions faites l'été dernier (sur la base des remboursements à fin mai 2022) soit un écart de - 3,5 points entre l'évolution prévue (+ 1,9 %) et l'évolution réelle (- 1,7 %). Cette surestimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (- 18,9 millions)** et, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (- 11,2 millions)**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** et ceux de soins d'**infirmiers** présentent le plus d'écart (respectivement - **16,0 millions** et - **8,9 millions**) suite à la surestimation des dépenses spécifiques liées à la Covid-19 (- 28 millions pour ces deux postes). Les soins de médecins **généralistes (- 5,6 millions)** et les versements des **IJ AT (- 5,9 millions)** ont également des réalisations inférieures aux prévisions. En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville (+ 4,2 millions)** et les **frais de transport (+ 3,5 millions)** se situent au-dessus des montants prévus. Pour les médicaments, l'écart aurait été plus important si les dépenses liées à la Covid-19 n'avaient pas été surestimées également sur ce poste.

Soins de ville (1) Janv. à fév 2023 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	835,8	865,9	-30,1	396,4	407,5	-11,2	439,4	458,3	-18,9
Evolution	-1,7%	+1,9%	-3,5 pt	-0,5%	+2,3%	-2,8 pt	-2,7%	+1,4%	-4,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO⁽¹⁾)

En **février**, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole descendent à un niveau légèrement inférieur à janvier. Sur les **deux premiers mois** de l'année 2023, ils **diminuent** nettement (**3,8 %**) par rapport à 2022 en raison de l'impact de la 5^e vague de la Covid-19 qui a majoré le début d'année dernière. Cette baisse est sensiblement plus marquée au régime des **salariés (- 4,7 %)** que chez les **non-salariés (- 2,9 %)**, l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant plus marqué pour les salariés. Sur **douze mois glissants**, les remboursements progressent de **0,6 %** (soit 0,7 point de moins qu'à fin janvier).

En net retrait en février, les remboursements d'honoraires des **généralistes** accentuent leur tendance décroissante. Ils **baissent** de **1,7 %** par rapport aux deux premiers mois de 2022 malgré un mois déjà bas en février 2022. S'agissant des **spécialistes**, les remboursements d'honoraires de février restent sur le point haut atteint en janvier et portent l'évolution sur le début de l'année 2023 à **+ 4,8 %**. Quant aux **soins dentaires**, les remboursements se situent à une hauteur intermédiaire entre décembre et janvier et augmentent de **4,1 %** à fin février.

Les soins de **masso-kinésithérapie** poursuivent leur remontée depuis le point bas d'octobre 2022 et sont en hausse de **3,6 %** par rapport à 2022. Les soins **infirmiers**, à l'inverse, ralentissent pour le deuxième mois consécutif. La diminution par rapport à 2022 (**- 6,2 %**) est amplifiée par un début d'année 2022 haut en raison de la vague Omicron.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoires** s'inscrivent sur la tendance décroissante observée depuis la fin de la 5^e vague de la Covid-19. Le fort recul (**- 36,5 %**) doit cependant être relativisée au regard de cette vague qui a donné lieu à un nombre particulièrement important d'actes de dépistage en 2022.

Après une pause en janvier, les remboursements de **transports** retrouvent leur croissance et progressent de **6,3 %** par rapport aux deux premiers mois de 2022.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** se stabilisent avec un mois de février 2023 équivalent à janvier. La **baisse de 5,5 %** par rapport à la même période de 2022 ne reflète que l'impact de crise sanitaire de début 2022. Concernant les **IJ ATMP**, les versements ralentissent depuis deux mois et **diminuent de 2,2 %** par rapport à fin février 2022.

Les remboursements de **pharmacie de ville** de janvier restent au niveau des deux mois précédents, la forte diminution affichée (**- 7,1 %**) ne s'expliquant qu'au regard de la vague Omicron de début 2022. Les médicaments issus de la **rétrocession** progressent depuis deux mois et sont en hausse de **0,9 %** par rapport au début de l'année 2022.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** sont proches du point haut atteint en janvier. Leur évolution par rapport à fin février 2022 est de **2,8 %**.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin février 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin février 2022
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,6%	-1,0%	+2,0%	+6,7%	-3,8%	-2,9%	-4,7%	+5,7%
Soins de ville hors produits de santé	+0,1%	-2,0%	+1,8%	+5,2%	-3,4%	-3,3%	-3,6%	+1,7%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,8%	-0,9%	+2,3%	+8,0%	+2,9%	+1,3%	+4,1%	-2,8%
- Médecins généralistes	-4,2%	-6,7%	-1,9%	+3,3%	-1,7%	-2,2%	-1,3%	-6,4%
- Médecins spécialistes	+2,8%	+1,3%	+4,1%	+8,3%	+4,8%	+2,8%	+6,5%	-1,4%
- Dentistes	+2,8%	+2,7%	+2,9%	+16,5%	+4,1%	+2,1%	+5,5%	-1,4%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,0%	-2,4%	+1,4%	+4,1%	-3,4%	-3,7%	-2,9%	+1,2%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,1%	-0,8%	+3,5%	+14,1%	+3,6%	+1,1%	+6,8%	-0,2%
- Infirmiers	-2,0%	-2,9%	+0,0%	+0,9%	-6,2%	-5,3%	-7,9%	+1,8%
Laboratoires	-20,3%	-16,5%	-23,2%	+9,8%	-36,5%	-29,7%	-41,8%	-5,1%
Frais de transports	+5,4%	+2,4%	+9,1%	+16,9%	+6,3%	+3,1%	+10,2%	+9,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+5,2%	+2,6%	+5,6%	-3,6%	-4,4%	-0,8%	-5,0%	+8,7%
- IJ maladie	+7,6%	+4,9%	+8,1%	-6,8%	-5,5%	+1,2%	-6,6%	+14,6%
- IJ ATMP	+0,9%	-1,3%	+1,4%	+2,6%	-2,2%	-4,4%	-1,8%	-1,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+1,4%	+0,6%	+2,3%	+9,6%	-4,5%	-2,3%	-6,7%	+13,2%
Médicaments :	+1,5%	+1,4%	+1,6%	+11,3%	-6,6%	-2,9%	-10,3%	+18,3%
- Médicaments délivrés en ville	+2,7%	+3,1%	+2,2%	+12,3%	-7,1%	-3,0%	-11,2%	+21,9%
- Médicaments rétrocedés	-12,3%	-20,5%	-4,8%	+1,1%	+0,9%	-0,8%	+2,2%	-17,6%
LPP	+1,2%	-1,3%	+4,6%	+4,5%	+2,8%	-0,7%	+7,5%	-1,2%

Source : MSA.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins, les remboursements de **soins de ville de décembre** sont légèrement en deçà du mois précédent. Sur l'**année 2022**, leur progression continue de ralentir (+ 1,1 % après + 1,5 % sur onze mois). Il en est de même dans le régime des **salariés** (3,2 % fin décembre soit 0,6 point de moins que fin novembre), tandis que chez les **non-salariés**, le rythme de baisse des remboursements se stabilise (- 1,1 % depuis trois mois).

En décembre, les remboursements d'honoraires des **généralistes** repartent à la baisse après une période de stabilité portant l'évolution annuelle à - 5,3 %. Pour les **spécialistes**, les remboursements restent sur le plateau haut observé depuis août, sur un an ils augmentent de 1,7 % (après 1,5 % fin novembre). Quant aux remboursements dentaires, ils s'infléchissent mais l'évolution annuelle reste positive à 1,9 %.

Les soins de **masso-kinésithérapie** sont en net recul ce mois, et l'année s'achève avec une baisse de 0,3 %. Cependant, leur taux PCAP augmente de 0,7 point entre novembre et décembre en raison d'un effet base avec un mois de décembre 2021 atypiquement bas. Les remboursements de **soins infirmiers** de décembre sont légèrement au-dessus de ceux de novembre. Leur évolution annuelle s'établit à - 2,2 %.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** enregistrent un sursaut en décembre (+ 5,8 % entre novembre et décembre), mais l'évolution PCAP perd 2,2 points (à - 18,2 %) en raison du pic de croissance de décembre 2021 (vague Omicron).

Toujours dynamiques, les remboursements de frais de **transports** de patients s'infléchissent malgré tout légèrement ce mois pour les transports non sanitaires. Sur l'année 2022, l'évolution atteint 7,5 % pour les transports sanitaires et 0,2 % pour les autres, soit 3,8 % de croissance sur l'ensemble du poste.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** de décembre sont sur la lignée des mois précédents et finissent l'année avec une hausse de 10,7 %. Les **IJ ATMP** reculent et portent l'évolution à - 0,8 %.

Les **remboursements pharmaceutiques** de décembre sont inférieurs à ceux de novembre, que ce soit ceux en ville ou ceux issus de la rétrocession, conduisant à une baisse de 0,7 point de leur évolution PCAP qui atteint 4,8 % sur l'ensemble de l'année (+ 6,6 % pour les médicaments de ville et - 14,5 % pour la rétrocession).

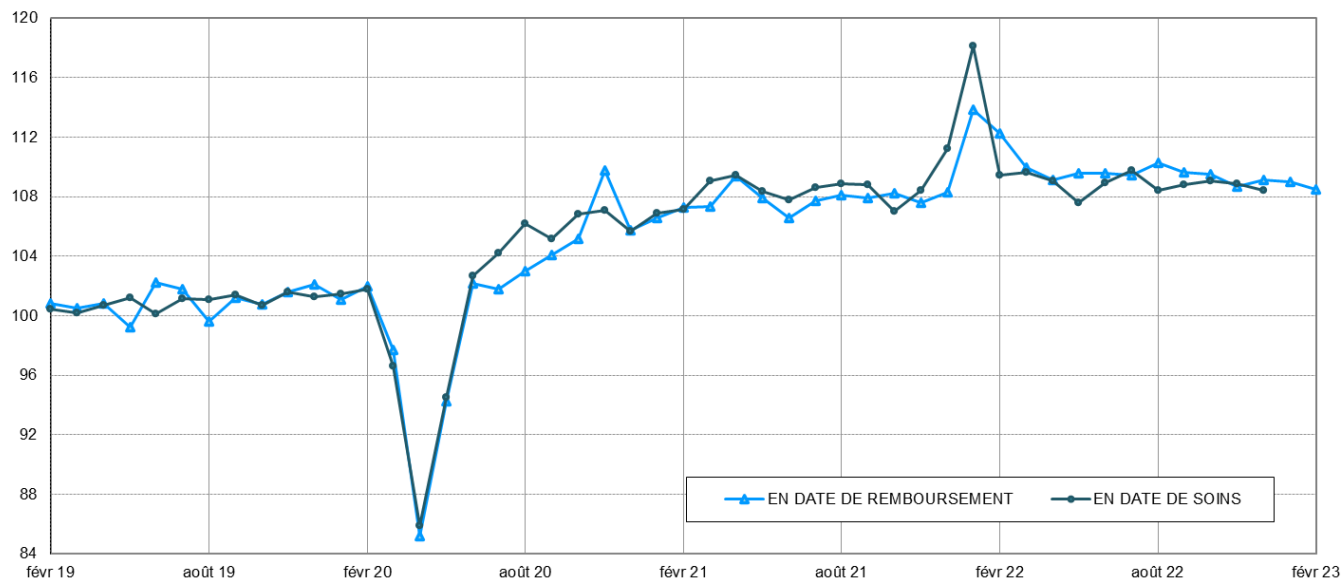
Sur un an, les remboursements de **dispositifs médicaux diminuent de 0,4 %**, après - 0,5 % sur onze mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin décembre 2022 avec les remboursements à fin février 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	+1,1%	-1,1%	+3,2%	+6,9%	+1,1%	-1,1%	+3,2%
Soins de ville hors produits de santé	-0,2%	-2,8%	+2,0%	+6,1%	-0,2%	-2,8%	+2,0%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	-0,3%	-2,1%	+1,3%	+8,6%	-0,3%	-2,1%	+1,3%
- Médecins généralistes	-5,3%	-8,7%	-2,0%	+4,5%	-5,3%	-8,7%	-2,0%
- Médecins spécialistes	+1,7%	+0,5%	+2,7%	+8,6%	+1,7%	+0,5%	+2,7%
- Dentistes	+1,9%	+2,0%	+1,9%	+16,8%	+1,9%	+2,0%	+1,9%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,6%	-3,0%	+1,1%	+4,5%	-1,6%	-3,0%	+1,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	-0,3%	-2,0%	+1,9%	+14,3%	-0,3%	-2,0%	+1,9%
- Infirmiers	-2,2%	-3,5%	+0,6%	+1,3%	-2,2%	-3,5%	+0,6%
Laboratoires	-18,2%	-16,4%	-19,6%	+19,7%	-18,2%	-16,4%	-19,6%
Frais de transports	+3,8%	+1,1%	+7,1%	+17,1%	+3,8%	+1,1%	+7,1%
Indemnités journalières (IJ) :	+6,4%	+2,7%	+7,1%	-3,7%	+6,4%	+2,7%	+7,1%
- IJ maladie	+10,7%	+5,0%	+11,7%	-7,7%	+10,7%	+5,0%	+11,7%
- IJ ATMP	-0,8%	-1,0%	-0,8%	+3,8%	-0,8%	-1,0%	-0,8%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,5%	+1,5%	+5,8%	+8,2%	+3,5%	+1,5%	+5,8%
Médicaments :	+4,8%	+3,2%	+6,6%	+9,1%	+4,8%	+3,2%	+6,6%
- Médicaments délivrés en ville	+6,6%	+5,3%	+8,0%	+9,5%	+6,6%	+5,3%	+8,0%
- Médicaments rétrocédés	-14,5%	-21,5%	-8,0%	+5,3%	-14,5%	-21,5%	-8,0%
LPP	-0,4%	-3,0%	+3,0%	+5,3%	-0,4%	-3,0%	+3,0%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 2,0 %** en 2022 en comparaison avec l'année 2021. Cette croissance est principalement portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec une évolution de 4,3 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 0,1 %.

En 2022, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **1,7 %** et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en légère hausse de 0,2 %. Les dépenses de médicaments en sus continuent leur forte progression avec une évolution de 18,0 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 1,8 %.

Après un niveau élevé de remboursement au premier semestre 2022, la croissance des frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** s'atténue depuis juillet et atteint de **4,3 %** fin décembre 2022. Les dépenses augmentent de 2,7 % dans le régime des non-salariés et de 6,4 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin décembre 2022 avec les remboursements à fin février 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin décembre 2021	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+2,0%	+0,1%	+4,3%	+9,2%	+2,0%	+0,1%	+4,3%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+1,7%	-0,3%	+4,0%	+10,8%	+1,7%	-0,3%	+4,0%
- Part tarif	+0,2%	-1,6%	+2,1%	+9,9%	+0,2%	-1,6%	+2,1%
- Médicaments en sus	+18,0%	+16,9%	+19,0%	+21,0%	+18,0%	+16,9%	+19,0%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,8%	-1,1%	+6,8%	+11,2%	+1,8%	-1,1%	+6,8%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+4,3%	+2,7%	+6,4%	-1,3%	+4,3%	+2,7%	+6,4%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 0,2 million d'euros en février 2023 après 0,6 million d'euros en janvier. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,051 million en février (après 0,084 million en janvier).

Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 101,6 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en février s'élèvent à 1,1 million d'euros après 1,7 million d'euros en janvier, pour représenter 211,1 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,2 million d'euros en février 2023 (après 0,3 million en janvier), pour représenter 23,9 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,1 million d'euros en février après 0,2 million en janvier pour représenter 12,7 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,2 million d'euros en février 2023 après 0,6 million en janvier, pour représenter 27,1 millions d'euros depuis janvier 2021.

• Campagne de vaccination antigrippale

Depuis le début de la campagne, **651 000** personnes se sont fait vacciner contre la grippe dont 581 000 pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de **59,1 % à fin février 2023**, soit 0,1 point de moins que lors de la précédente campagne.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et desles.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin février 2023

Sur les deux premiers mois de 2023, en données CVS-CJO, les remboursements de soins de ville hors actes Covid progressent de 3,8 % par rapport aux mêmes mois de 2022, soit une croissance de 7,6 points supérieure à celle y compris actes Covid (voir partie 3 de la note).

Cet écart positif provient du mois du début d'année 2022 très fortement majoré par les actes Covid du fait la vague Omicron. Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important au régime des salariés (10,6 points) qu'au régime des non-salariés (4,3 points), l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

S'agissant des analyses en laboratoires, les montants remboursés hors tests Covid-19 augmentent de 10,1 % fin février 2023. En effet, le mois de janvier 2022 a été atypiquement bas, les biologistes étant monopolisés par la crise sanitaire. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 46,7 points.

Hors IJ dérogatoires, les versements d'IJ Maladie repartent à la hausse et augmentent de 5,5 % par rapport à janvier 2022. Le différentiel, quand sont intégrés les IJ dérogatoires, est de 11,0 points, le mois de février 2022 étant très haut (impact de la vague Omicron avec le décalage sur février du fait des délais d'indemnisation).

Pour les généralistes, les remboursements d'honoraires hors Covid à fin février augmentent de 2,8 % malgré un infléchissement ce mois par rapport au mois précédent. L'absence de remboursement d'actes liés à la Covid en 2023 explique l'écart d'évolution (4,5 points) lorsque les remboursements de ces actes en 2022 sont pris en compte. Les remboursements de soins infirmiers sont en retrait ce mois et baissent de 0,8 % par rapport à la même période 2022. Le différentiel avec les remboursements y compris actes Covid (5,4 points) s'explique par le mois haut de janvier 2022.

Concernant les médicaments de ville hors Covid, février s'inscrit sur la tendance à la hausse et progressent de 5,5 % par rapport à janvier 2022 traduisant une hausse quasi-constante durant toute l'année 2022. L'écart de 12,6 points avec les remboursements y compris actes Covid résulte du pic de remboursement en janvier 2022 pour ces actes.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin février 2023	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Écart sur l'ACM	Écart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA	RA	RA	NSA	SA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,8%	+3,8%	+1,4%	+6,0%	2,2 pt	7,6 pt	4,3 pt	10,6 pt
Soins de ville hors produits de santé	+2,0%	+3,3%	+1,1%	+5,1%	2,0 pt	6,7 pt	4,4 pt	8,7 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,3%	+4,2%	+2,2%	+5,8%	1,4 pt	1,3 pt	1,0 pt	1,6 pt
- Médecins généralistes (2)	+0,7%	+2,8%	+0,7%	+4,6%	4,9 pt	4,5 pt	2,9 pt	5,9 pt
- Médecins spécialistes (2)	+2,8%	+4,8%	+3,0%	+6,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,2 pt	-0,1 pt
- Dentistes	+2,8%	+4,1%	+2,1%	+5,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,1%	+0,7%	-1,2%	+4,2%	0,9 pt	4,1 pt	2,5 pt	7,0 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,1%	+3,6%	+1,1%	+6,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,8%	-0,8%	-2,2%	+2,2%	1,2 pt	5,4 pt	3,2 pt	10,1 pt
Laboratoires (5)	+0,2%	+10,1%	+6,1%	+14,1%	20,4 pt	46,7 pt	35,8 pt	55,9 pt
Frais de transports	+5,4%	+6,3%	+3,1%	+10,2%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,3%	+2,6%	+3,7%	+2,4%	-1,8 pt	6,9 pt	4,6 pt	7,3 pt
- IJ maladie (6)	+4,8%	+5,5%	+8,7%	+4,9%	-2,8 pt	11,0 pt	7,5 pt	11,5 pt
- IJ ATMP	+0,9%	-2,2%	-4,4%	-1,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+8,8%	+5,5%	-0,1%	+11,4%	7,4 pt	0,3 pt	-5,2 pt	6,2 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,0%	+4,6%	+1,9%	+7,7%	2,5 pt	9,1 pt	4,2 pt	14,4 pt
Médicaments :	+5,0%	+5,2%	+2,8%	+7,8%	2,3 pt	11,8 pt	5,7 pt	18,1 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+6,6%	+5,5%	+3,1%	+8,3%	18,9 pt	12,6 pt	6,1 pt	19,5 pt
- Médicaments rétrocédés	-12,3%	+0,9%	-0,8%	+2,2%	-13,5 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+1,2%	+2,8%	-0,7%	+7,5%	1,2 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)